



## DEMANDE DE PLAN DE PAIEMENT À RETOURNER À LA COMMUNE

Nom et prénom	_____	Date de naissance	_____
Rue	_____		
Localité	_____	No de tél.	_____
Bordereau impôt communal du	_____	Année de taxation	_____
Facture No	_____	Référence No	_____
Montant à payer	_____		
Acompte mensuel	_____		
La première fois le	_____	la dernière fois le	_____

Frais administratifs et mensualités accordées :			
montant dû	<b>de CHF 0.-- à CHF 1'000.--</b>	Frais administratifs*	15.00
	<b>acomptes payables en 4 mensualités maximum</b>		
montant dû	<b>de CHF 1'001.-- à CHF 5'000.--</b>	Frais administratifs*	30.00
	<b>acomptes payables en 6 mensualités maximum</b>		
montant dû	<b>de CHF 5'001.-- à CHF 10'000.--</b>	Frais administratifs*	50.00
	<b>acomptes payables en 9 mensualités maximum,</b> versement d'un acompte initial minimum de 10% de la somme due		
montant dû	<b>dès CHF 10'001.--</b>	Frais administratifs*	100.00
	<b>acomptes payables en 12 mensualités maximum,</b> versement d'un acompte initial minimum de 10% de la somme due		
* Suite à la décision du conseil communal du 21 juin 2011 et conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat du 7 juillet 1995 un émolument administratif sera facturé pour l'octroi d'un délai de paiement.			
<b>Le plan de paiement déploie ses effets à réception du document signé en retour et une fois les frais réglés.</b>			

Nous vous prions de prendre note que si vous ne respectez pas vos engagements, l'encaissement se fera par le biais d'une procédure de poursuites et ce sans rappel préalable.

A réception du dernier versement, un intérêt de retard sera facturé au taux légal ainsi que les divers frais d'encaissement

Date \_\_\_\_\_

Signature du débiteur \_\_\_\_\_